



GOURNAY
SUR MARNE

Conseil municipal Séance du 19 Septembre 2024

Délibération n° 2024-49

Membres du Conseil municipal			
Total	présents	procuration(s)	absent(s)
29	24	5	0

Le 19 septembre 2024 à 20 h 30 le Conseil municipal de Gournay-sur-Marne s'est réuni à l'Espace Alain-Vanzo sur convocation du 13 septembre 2024 effectuée en application de l'article L 2121-10 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Éric SCHLEGEL — Mme Agnès PONCELIN — M. Claude MAZARS — Mme Delphine SCHLEGEL — M. François CULEUX — M. François DAIRE — Mme Francine PEDRO — M. Francis DEFRANOUX — M. Éric FLESSELLES — M. Éric FOURNIER — M. Alain HUGUET — Mme Manuela RAMIREZ — Mme Sylvie BELLAVOINE — M. Serge ADALLA — Mme Nadège HUGUET — M. Alain GROSDDET — M. Joël SOUSA — M. Jean-Pierre NOUVELON — Mme Stéphanie FUCHS — M. Bruno AFONSO — Mme Stéphanie BARBARA VAGEON — M. Arnaud LOPEZ — M. Marc FARGEAU — M. François BOLLON.

Procurations : Mme Claire HÉNIN donne pouvoir à M. Éric FOURNIER
M. Pierre HAGEMAN donne pouvoir à Mme Agnès PONCELIN
Mme Amélie GUILLOU donne pouvoir à Mme Nadège HUGUET
Mme Corinne TANGUY donne pouvoir à Mme Delphine SCHLEGEL
M. Nicolas SERERO donne pouvoir à M. Bruno AFONSO

L'assemblée élit pour secrétaire de séance, Monsieur Joël SOUSA.

OBJET : MISE À JOUR DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA COLLECTIVITÉ « VILLE DE GOURNAY-SUR-MARNE ».

Sur proposition de Madame PONCELIN

Les collectivités et établissements doivent pour des raisons de légalité et de bonne prévision budgétaire disposer des délibérations retraçant l'ensemble des emplois créés au sein de la collectivité.

Ces délibérations sont rendues obligatoires par l'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales. Les obligations qu'elles posent sont reprises dans les articles propres à chaque catégorie de collectivité territoriale ou d'établissement.

Il est rappelé que seule l'assemblée délibérante est compétente pour créer, supprimer ou modifier des emplois.

Il est demandé au Conseil municipal de normaliser l'ensemble des créations d'emplois permanents de la collectivité.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

.../...

ENTENDU l'exposé de Madame Poncelin,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29 ;

VU le Code général de la fonction publique notamment les articles L.313-1, L.313-4 et L.332-14.

VU le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 (article 44),

VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 fixant le cadre général légal et réglementaire des non-titulaires.

VU les délibérations du Conseil municipal N° 2023-05, 2023-12, et 2023-13,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2023-60 du 23 novembre 2023 ;

VU le tableau des effectifs annexé au budget primitif 2024 ;

VU l'avis du Comité Social Territorial du 16 septembre 2024 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de mettre à jour l'ensemble des emplois de la collectivité

CONSIDÉRANT que cette nécessité s'appuie sur l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 indique que « les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité et que le juge administratif a précisé qu'une délibération expresse et formelle était indispensable et que, par exemple, l'état du personnel joint aux documents budgétaires ne saurait tenir lieu de délibération portant création d'emplois ».

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, a adopté à la majorité.

ARTICLE 1 : ABROGE les dispositions antérieures et contraires à la présente délibération.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur Le Maire à mettre en conformité la délibération portant création des emplois permanents de la collectivité.

ARTICLE 3 : DIT que les emplois permanents créés et indispensables pour le bon fonctionnement du service public local qui en résulte sont les suivants :

Pour le Cabinet du Maire et des Élus :

Directions	Fonctions	ETP	CADRES D'EMPLOIS
Cabinet du Maire	Assistante du Maire et des Élus	1	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe
TOTAL		1	

Pour la Direction générale :

Directions	Fonctions	ETP	CADRES D'EMPLOIS
Direction générale	Coordnatrice des services	1	Attaché principal
TOTAL		1	

Pour le Pôle services à la Population :

Directions	Fonctions	ETP	CADRES D'EMPLOIS
Pôle services à la population	Directrice Adjointe ALSH	1	Adjoint territorial d'animation
Pôle services à la population	Auxiliaire de puériculture	1	Auxiliaire de puériculture de classe normale
Pôle services à la population	Agent d'entretien multi accueil petite enfance	1	Adjoint technique territorial
Pôle services à la population	Directrice Adjointe ALSH	1	Animateur principal de 2ème classe
Pôle services à la population	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial d'animation
Pôle services à la population	Traversier à temps non complet	0,5	Adjoint technique territorial
Pôle services à la population	Responsable de service Action Co éducative	1	Rédacteur principal de 1ère classe
Pôle services à la population	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial d'animation
Pôle services à la population	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial d'animation
Pôle services à la population	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial d'animation
Pôle services à la population	Agent polyvalent services des sports	1	Adjoint technique territorial
Pôle services à la population	Auxiliaire de puériculture multi accueil petite enfance	1	Auxiliaire de puériculture de classe normale
Pôle services à la population	Auxiliaire de puériculture multi accueil petite enfance	1	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure
Pôle services à la population	Auxiliaire de puériculture multi accueil petite enfance	1	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure
Pôle services à la population	Assistante Administrative service co-éducation	1	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe
Pôle services à la population	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial d'animation
Pôle services à la population	Responsable service des sports	1	Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe
Pôle services à la population	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe
Pôle services à la population	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe
Pôle services à la population	Agent polyvalent service des Sports	1	Adjoint technique territorial
Pôle services à la population	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial d'animation
Pôle services à la population	Agent polyvalent ATSEM	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle services à la population	Agent d'entretien polyvalent Multi accueil petite enfance	1	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Pôle services à la population	Agent d'entretien polyvalent multi accueil petite enfance	1	Agent de maîtrise
Pôle services à la population	Agent polyvalent services des sports	1	Adjoint technique territorial
Pôle services à la population	Coordinatrice service co-éducation	1	Animateur principal de 1ère classe
Pôle services à la population	Auxiliaire de puériculture multi accueil petite enfance	1	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure
Pôle services à la population	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial d'animation
Pôle services à la population	Agent polyvalent service des Sports / appariteur	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle services à la population	Agent d'entretien polyvalent multi accueil petite enfance	1	Adjoint technique territorial
Pôle services à la population	Responsable Ecole de musique	1	Rédacteur principal de 1ère classe
Pôle services à la population	Responsable multi accueil petite enfance	1	Educateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle
Pôle services à la population	Agent polyvalent ATSEM	1	Adjoint technique territorial
Pôle services à la population	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe
Pôle services à la population	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial d'animation
Pôle services à la population	Directrice ALSH	1	Adjoint territorial d'animation
Pôle services à la population	Coordinatrice et responsable multi accueil petite enfance	1	Infirmier en soins généraux
Pôle services à la population	Educatrice de jeunes enfants multi accueil petite enfance	1	Educateur territorial de jeunes enfants
Pôle services à la population	Agent d'entretien polyvalent multi accueil petite enfance	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle services à la population	Agent d'entretien polyvalent multi accueil petite enfance	1	Adjoint technique territorial
Pôle services à la population	Auxiliaire de puériculture multi accueil petite enfance	1	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure
Pôle services à la population	Référente agents polyvalent Atsem	1	Agent de maîtrise
Pôle services à la population	Directeur Pôle services à la population	1	Attaché
Pôle services à la population	Auxiliaire de puériculture multi accueil petite enfance	1	Auxiliaire de puériculture de classe normale
Pôle services à la population	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial d'animation
Pôle services à la population	Educatrice de jeunes enfants multi accueil petite enfance	1	Educateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle
Pôle services à la population	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe

Pôle services à la population	Directrice ALSH	1	Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe
Pôle services à la population	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial d'animation
Pôle services à la population	Auxiliaire de puériculture multi accueil petite enfance	1	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure
Pôle services à la population	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial d'animation
Pôle services à la population	Auxiliaire de puériculture multi accueil petite enfance	1	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure
Pôle services à la population	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial d'animation
Pôle services à la population	Assistante administrative et finances Pôle service à la population	1	Adjoint administratif territorial
Pôle services à la population	Agent polyvalent ATSEM	1	Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe
Pôle services à la population	Traversier à temps non complet	0,5	Adjoint technique territorial
Pôle services à la population	Agent polyvalent service des Sports	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle services à la population	Agent polyvalent ATSEM	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle services à la population	Auxiliaire de crèche multi accueil petite enfance	1	Adjoint technique territorial
Pôle services à la population	Agent polyvalent ATSEM	1	Adjoint technique territorial
Pôle services à la population	Agent polyvalent ATSEM	1	Adjoint technique territorial
TOTAL		60	

Pour le Pôle Achat entretien et restauration :

Directions	Fonctions	ETP	CADRES D'EMPLOIS
Pôle achat, entretien et restauration	Agent de restauration polyvalent	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle achat, entretien et restauration	Agent d'entretien polyvalent	1	Adjoint technique territorial
Pôle achat, entretien et restauration	Responsable de service restauration	1	Technicien
Pôle achat, entretien et restauration	Agent d'entretien polyvalent	1	Adjoint technique territorial
Pôle achat, entretien et restauration	Agent de restauration polyvalent	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle achat, entretien et restauration	Agent de restauration polyvalent	1	Adjoint technique territorial
Pôle achat, entretien et restauration	Agent de restauration polyvalent	1	Agent de maîtrise principal
Pôle achat, entretien et restauration	Agent d'entretien polyvalent	1	Adjoint technique territorial

Pôle achat, entretien et restauration	Agent de restauration polyvalent	1	Adjoint technique territorial
Pôle achat, entretien et restauration	Agent de restauration polyvalent	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle achat, entretien et restauration	Agent de restauration polyvalent	1	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe
Pôle achat, entretien et restauration	Agent de restauration polyvalent	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle achat, entretien et restauration	Agent d'entretien polyvalent	1	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe
Pôle achat, entretien et restauration	Cuisinier référent self	1	Adjoint technique territorial
Pôle achat, entretien et restauration	Agent d'entretien polyvalent	1	Adjoint technique territorial
Pôle achat, entretien et restauration	Agent de restauration polyvalent	1	Adjoint technique territorial
Pôle achat, entretien et restauration	Responsable service entretien et logistique	1	Agent de maîtrise
Pôle achat, entretien et restauration	Agent d'entretien polyvalent	1	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe
Pôle achat, entretien et restauration	Agent de restauration polyvalent	1	Adjoint technique territorial
Pôle achat, entretien et restauration	Directeur du Pôle Achat logistique, entretien et restauration	1	Attaché
Pôle achat, entretien et restauration	Agent polyvalent restauration	1	Adjoint technique territorial
Pôle achat, entretien et restauration	Agent d'entretien polyvalent	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
TOTAL		22	

Pour le Pôle Techniques et Informatique :

Directions	Fonctions	ETP	CADRES D'EMPLOIS
Pôle Techniques et informatique	Chauffeur Mécanicien	1	Adjoint technique territorial
Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent espaces publics	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle Techniques et informatique	Responsable de service espaces Public	1	Agent de maîtrise principal
Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent espaces publics	1	Adjoint technique territorial
Pôle Techniques et informatique	Responsable service des bâtiments	1	Agent de maîtrise principal
Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent espaces publics	1	Adjoint technique territorial
Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent espaces publics	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle Techniques et informatique	Responsable service systèmes d'informations	1	Technicien

Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent TNC espaces publics	0.5	Adjoint technique territorial
Pôle Techniques et informatique	Directrices du pôle services techniques et informatique	1	Technicien
Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent espaces publics	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent espaces publics	1	Adjoint technique territorial
Pôle Techniques et informatique	Agent coordinateur d'exécution de travaux au service Bâtiment	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle Techniques et informatique	Technicien informatique service systèmes d'informations	1	Rédacteur principal de 1ère classe
Pôle Techniques et informatique	Responsable Service Garage	1	Agent de maîtrise principal
Pôle Techniques et informatique	Responsable de secteur Espaces publics	1	Adjoint technique territorial
Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent espaces publics	1	Adjoint technique territorial
Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent service Bâtiment	1	Adjoint technique territorial
Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent espaces publics	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent espaces publics	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent service bâtiment	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle Techniques et informatique	Assistante de direction services Techniques	1	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe
TOTAL		21.5	

Pour le Service Police Municipale :

Directions	Fonctions	ETP	CADRES D'EMPLOIS
Police Municipale	Agent de surveillance de la voie publique	1	Adjoint technique territorial
Police Municipale	Policier municipal	1	Gardien-brigadier
Police Municipale	Agent de surveillance de la voie publique	1	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe
Police Municipale	Agent de surveillance de la voie publique	1	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe
Police Municipale	Policier municipal	1	Gardien brigadier
Police Municipale	Policier municipal	1	Gardien brigadier
Police Municipale	Policier municipal	1	Gardien-brigadier
Police Municipale	Agent de surveillance de la voie publique	1	Adjoint Technique territorial principal de 2ème classe
Police Municipale	Agent de surveillance de la voie publique	1	Adjoint technique territorial
Police Municipale	Policier municipal	1	Gardien-brigadier

Police Municipale	Assistante Administrative	1	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe
Police Municipale	Policier municipal	1	Gardien-brigadier
Police Municipale	Responsable du Service police municipal	1	Brigadier-chef principal
Police Municipale	Agent de surveillance de la voie publique	1	Adjoint technique territorial
Police Municipale	Agent de surveillance de la voie publique	1	Agent de maîtrise
Police Municipale	Policier municipal	1	Gardien brigadier, Brigadier-chef principal
Police Municipale	Policier municipal	1	Gardien brigadier, Brigadier-chef principal
Police Municipale	Policier municipal	1	Gardien brigadier, Brigadier-chef principal
Police Municipale	Agent de surveillance de la voie publique	1	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe
Police Municipale	Agent de surveillance de la voie publique	1	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe
TOTAL		20	

Pour le Pôle finances et Régie :

Directions	Fonctions	ETP	CADRES D'EMPLOIS
Pôle finance et régie	Gestionnaire Finances	1	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe
Pôle finance et régie	Gestionnaire facturation Régie	1	Adjoint administratif territorial
Pôle finance et régie	Directrice Pôle finances et Régie	1	Attaché
Pôle finance et régie	Responsable service Régie	1	Rédacteur
Pôle finance et régie	Adjoint à la direction des finances	1	Rédacteur
Pôle finance et régie	Adjointe responsable de service	1	Adjoint administratif territorial
TOTAL		6	

Pour le Pôle Ressources Humaines :

Directions	Fonctions	ETP	CADRES D'EMPLOIS
Direction des Ressources Humaines	Gestionnaire RH	1	Adjoint administratif territorial
Direction des Ressources Humaines	Directeur des Ressources Humaines	1	Attaché
Direction des Ressources Humaines	Gestionnaire Qualité de vie au travail	1	Agent de maîtrise
Direction des Ressources Humaines	Gestionnaire RH	1	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe
TOTAL		4	

Pour le Pôle Urbanisme :

Directions	Fonctions	ETP	CADRES D'EMPLOIS
Direction de l'Urbanisme	Gestionnaire en Urbanisme	1	Adjoint administratif territorial
Direction de l'Urbanisme	Responsable en urbanisme réglementaire/ instructrice	1	Rédacteur territorial
Direction de l'Urbanisme	Directeur de la direction de l'Urbanisme	1	Attaché Territorial
TOTAL		3	

Pour le Pôle Action sociale, Affaires Générales, Communication et évènementiel :

Directions	Fonctions	ETP	CADRES D'EMPLOIS
Pôle action social communication et évènementiel	Agent d'accueil polyvalent	1	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe
Pôle action social communication et évènementiel	Animateur Tout public MPT	1	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe
Pôle action social communication et évènementiel	Agent d'accueil MPT	1	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe
Pôle action social communication et évènementiel	Directeur du pôle Action social communication et évènementiel	1	Rédacteur, attaché
Pôle action social communication et évènementiel	Directeur de la Maison pour tous	1	Animateur
Pôle action social communication et évènementiel	Animateur tout public MPT	1	Adjoint territorial d'animation
Pôle action social communication et évènementiel	Responsable Affaires Générales	1	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe
Pôle action social communication et évènementiel	Agent administratif polyvalent social	1	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe
Pôle action social communication et évènementiel	Agent administratif polyvalent Etat Civil	1	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe
Pôle action social communication et évènementiel	Chargée de communication	1	Rédacteur Territorial
Pôle action social communication et évènementiel	Animateur Tout public MPT	1	Rédacteur principal de 2ème classe
TOTAL		11	

Article 4 : DIT que Les emplois pourront être occupés par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique.

La durée du contrat pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

ARTICLE 5 : DIT que les emplois pourront être occupés par un agent contractuel recruté à durée déterminée de 3 ans au plus, renouvelable en CDD dans la limite de 6 ans compte tenu de l'absence de cadres d'emplois de fonctionnaire conformément à l'article L.332-8 1° du Code Général de la Fonction publique.

ARTICLE 6 : DIT que les emplois pourront être occupés par un agent contractuel recruté à durée déterminée de 3 ans au plus, renouvelable en CDD dans la limite de 6 ans lorsque la nature des fonctions ou les besoins du service le justifient conformément à l'article L.332-8 2° du Code Général de la Fonction publique.

ARTICLE 7 : DIT que certains emplois de catégorie C pourront être occupés par des jeunes (16 à 25 ans) non diplômés ou sans qualification, en vue de l'obtention du diplôme requis pour l'accès au cadre d'emplois dont relève leur emploi (PACTE), la durée du contrat à durée déterminée d'un an renouvelable 2 fois maximum pour la même durée, avec vocation à titularisation conformément aux articles L. 326-10 à L.326-19 du Code Général de la Fonction publique.

ARTICLE 8 : DIT que La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice concerné et futurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a adopté à la majorité.

SUFFRAGES EXPRIMÉS	29
POUR	23
CONTRE	0
ABSTENTIONS	6 - M. Nicolas SERERO, M ^{me} Stéphanie FUCHS M. Bruno AFONSO, M ^{me} Stéphanie BARBARA VAGEON, M. Arnaud LOPEZ, M. Marc FARGEAU

Fait et délibéré en séance les jours mois et an susdits et ont les membres présents signé après lecture.

Le Maire,
Éric SCHLEGEL.



Certifiée exécutoire compte tenu
de la publication le : 23-09-2024

Le Maire,
Éric SCHLEGEL.



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité